



Minister of Industry
and Minister of State (Agriculture)

Ministre de l'Industrie
et ministre d'État (Agriculture)

Ottawa, Canada K1A 0H5

MAY 14 2012

Monsieur Jacques Chagnon, M.A.N.
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1^{er} étage, bureau 1.30
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Le cabinet de l'honorable James M. Flaherty m'a transmis une copie de votre lettre du 20 février 2012 à laquelle était jointe une copie de la motion adoptée par l'Assemblée nationale concernant le traitement des réclamations au titre de régimes de pension complémentaires dans des procédures d'insolvabilité en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.

Le gouvernement du Canada comprend l'importance d'avoir des régimes de pension sûrs et durables. En outre, il reconnaît les défis qui se présentent lorsqu'une société entame des procédures d'insolvabilité. Il est clair que de telles démarches ont des répercussions sur les employés toujours à l'emploi, comme sur les anciens, ainsi que sur les retraités et de nombreux autres créanciers et intervenants.

À cette fin, le gouvernement fédéral a agi afin de mieux protéger les pensions des travailleurs canadiens au cours de procédures d'insolvabilité. Il a modifié les lois sur l'insolvabilité en vue de créer une superpriorité pour les cotisations de retraite non payées, de façon à ce que ces montants soient versés au régime de pension avant que soient payés les créanciers garantis. Toutefois, ces amendements ne s'appliquent pas aux déficits de régimes de pension qui peuvent être le résultat, par exemple, du faible rendement du marché ou de modifications aux hypothèses actuarielles.

...2

Canada

J'espère que cette information vous sera utile. Vous remerciant encore une fois de m'avoir écrit à ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'CP', is positioned above the name of the signatory.

L'honorable Christian Paradis, C.P., député